



Commission 4 du SAGE Allan « Morphologie et milieux aquatiques »

Réunion n°2 – 30 octobre 2013

AMF

- Tour de table
- Excusés
- Éléments introductifs à la réunion

Inscription de la réunion dans le déroulé du SAGE Allan :

- 29 mars 2013 : première réunion de la commission, au cours de laquelle, après un partage de l'état initial du SAGE sur la thématique, les enjeux ont été identifiés.
- juin : Bureau de la CLE avec présentation des retours des 4 commissions et synthèse / détermination d'enjeux transversaux
- juillet : CLE avec validation de l'état initial du SAGE et des enjeux identifiés

Aujourd'hui, 2ème réunion de la commission sachant qu'en réalité, le bureau de la CLE a mandaté un comité technique, (composé des services de l'Etat, fédérations de pêche et conseils généraux) qui s'est réuni à deux reprises durant l'été et dont les travaux vont vous être présentés.

Le dossier de séance qui vous a été transmis fait part de ces travaux techniques, qui permettent d'apporter un éclairage à la commission réunie aujourd'hui. Les informations contenues sont de nature à être discutées.

- Retour sur la CLE du 10 juillet
- Présentation des travaux du comité technique Morphologie
- Déclinaison des enjeux (validés par la CLE) en objectifs
- Hiérarchisation des objectifs
- Questions diverses

Petit point d'organisation :

Deux animatrices SAGE Allan : Claire Crochet-Damais (60% les lun, mar et jeu) et Marie-Laure Berthommé (50% sur le SAGE)

Animatrice référente pour la commission « Morphologie et milieux aquatiques » : Marie-laure Berthommé

AMF

- Déroulé de la réunion :
 - Retour sur la CLE du 10 juillet dernier = sur les avancées depuis mars et la 1ère réunion de la commission
 - Présentation des travaux du comité technique Morphologie
 - Déclinaison des enjeux en objectifs, puis hiérarchisation des objectifs (appel à la participation de tous).
Les enjeux, validés en CLE sont au nombre de 2 : ATTEINTE du bon état écologique et PRESERVATION et RESTAURATION des milieux aquatiques et humides.
- Petit point d'organisation :

Deux animatrices SAGE Allan : Claire Crochet-Damais (60% les lun, mar et jeu) et Marie-laure Berthommé (50% sur le SAGE)

Animatrice référente pour la commission « Morphologie et milieux aquatiques » : Marie-laure Berthommé

Commission
thématique n°4
du
SAGE Allan
30/10/13

- Retour sur la
CLE de juillet
- Travaux comité
technique
- Déclinaison des
enjeux en
objectifs
- Hiérarchisation
des objectifs
- Questions
diverses



Retour sur la CLE du 10 juillet

AMF

Plaquettes d'information par thématique élaborées pour la CLE du 10 juillet, disponibles en séance.

Distribution des plaquettes d'information sur l'avancement (par thématique)

Validation de l'état initial du SAGE et des éléments clés du diagnostic Morphologie et milieux aquatiques (partagés lors de la réunion n°1) :

- Des zones humides en régression voire en cours de disparition
- Une **urbanisation en lit majeur** des cours d'eau et d'importantes surfaces **artificialisées**
- Une **fragmentation écologique importante** aux conséquences sur le fonctionnement et le potentiel écologique des cours d'eau
- **Une forte altération morphologique des cours d'eau, souvent historique**
- Des **milieux naturels identifiés**, notamment réserves naturelles nationale et régionale, un parc naturel régional, de nombreux espaces protégés sur le Ballon d'Alsace et 3 sites Natura 2000
- Un territoire marqué par un **appauvrissement général des populations piscicoles** et d'espèces aquatiques autochtones et un développement d'espèces invasives dans les cours d'eau et sur les berges

AMF

- Des zones humides en cours de régression voire de suppression, bien que présentant d'important enjeux pour la qualité et la quantité d'eau (agissant comme de véritables éponges, elles permettent d'absorber de l'eau en cas de crue et la restituent en période d'étiage)
- Une urbanisation en lit majeur des cours d'eau et d'importantes surfaces artificialisées donc imperméabilisés, donc:
 - Les espaces de mobilité des cours d'eau sont fortement restreints, les risques d'inondation par débordement sont supérieurs.
 - La perte de méandrement des cours d'eau limite les bénéfices d'autoépuration des cours d'eaux.
- Une fragmentation écologique importante aux conséquences sur le fonctionnement et le potentiel écologique des cours d'eau. La continuité écologique peut être fragmentée : des obstacles à l'écoulement sont recensés et on constate une incision des lits et une artificialisation des espaces de mobilité des cours d'eau, donc une limitation du bon fonctionnement des cours d'eau.
- Des études ont pu être réalisées sur différents tronçons de cours d'eau mais on constate globalement une forte altération morphologique des cours d'eau, souvent historiques
- Des milieux naturels identifiés, notamment une réserve naturelle nationale et une régionale (Basse vallée de la Savoureuse, dans le Doubs), un parc naturel régional et de nombreux espaces protégés sur le Ballon d'Alsace ainsi que 3 sites Natura 2000 témoignant de la volonté des collectivités à s'associer à la démarche de protection = ATOUT
- Un territoire marqué par un appauvrissement général des populations piscicoles et d'espèces aquatiques autochtones, dont certaines à fort enjeu patrimonial, et un développement d'espèces invasives, telles que la Renouée du Japon dans les cours d'eau et sur les berges.

Validation des enjeux proposés durant les 1ères réunions des commissions

Enjeux transversaux

- > CONCILIATION des différents usages de l'eau (eau potable, usages industriels, agricoles, récréatifs, éco systémiques)
- > COHÉRENCE entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau
- > GESTION CONCERTÉE de l'eau et appropriation du SAGE par les acteurs locaux
- > ACCULTURATION et SENSIBILISATION des acteurs et de la population aux problématiques liées à la gestion l'eau



AMF

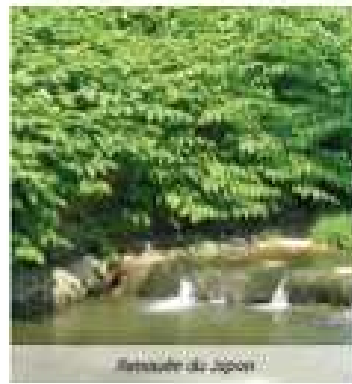
4 enjeux transversaux travaillés en bureau:

- > CONCILIATION des différents usages de l'eau (eau potable, usages industriels, agricoles, récréatifs, éco systémiques)
- > COHÉRENCE entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau
- > GESTION CONCERTÉE de l'eau et appropriation du SAGE par les acteurs locaux
- > ACCULTURATION et SENSIBILISATION des acteurs et de la population aux problématiques liées à la gestion l'eau

Validation des enjeux proposés durant les 1ères réunions des commissions

Enjeux MORPHOLOGIE ET MILIEUX AQUATIQUES

- > ATTEINTE du bon état écologique
- > PRÉSERVATION et RESTAURATION des milieux aquatiques et humides

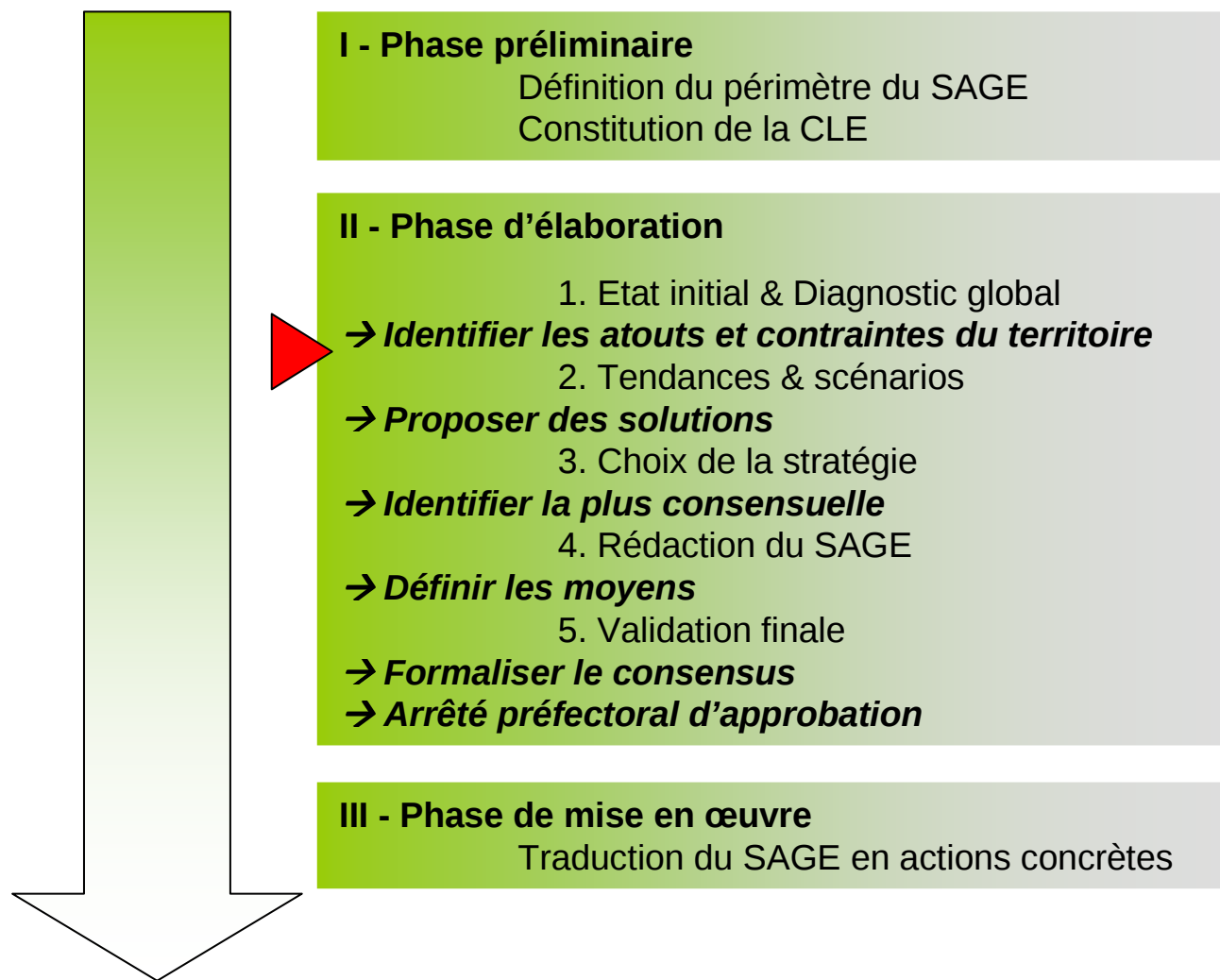


AMF

2 enjeux pour notre thématique:

- > ATTEINTE du bon état écologique
- > PRÉSERVATION et RESTAURATION des milieux aquatiques et humides

La suite...



AMF

Après avoir travaillé sur le diagnostic, aujourd'hui nous travaillons sur les objectifs pour pouvoir ensuite élaborer des solutions/scénarios pour y répondre et donc construire la future stratégie du SAGE

Etude complémentaire à l'état des lieux du SAGE Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios

Différentes phases devant permettre de construire la stratégie :

1. Diagnostic socio-éco : Compléter sur le volet socio-économique le diagnostic du SAGE et apporter aux membres de la CLE une vision claire et objective de la situation sur le bassin versant.
Le « décor » : quelles tendances lourdes ? Quelles dimensions d'incertitudes ?
2. Tendances : Répondre à la question « que se passe t-il à terme si on ne fait rien ? »
Quelles conséquences pour l'eau d'une évolution « tendancielle » du territoire, sans modifier la gestion actuelle et donc sans SAGE ?
3. Scénarios : Définir des **moyens différents d'atteindre des objectifs similaires (arrêtés par la CLE). Les différents scénarios devront être réalisables** au vu des préconisations techniques, mais aussi du contexte local (social, culturel, économique, etc.) et au vu des capacités financières du territoire.
Pour chaque thématique: quel champ des possibles? Sur quoi a-t-on prise? Globalement : quels sont les choix qui se posent ?
4. Stratégie du SAGE : Au regard des différentes propositions de scénarios, la CLE sera en mesure d'évaluer la solution/le scénario le plus rationnel et pourra valider sa stratégie.
Quelle stratégie d'ensemble plausible et défendable ?

AMF

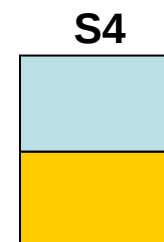
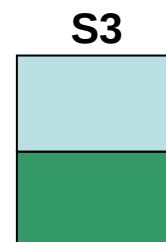
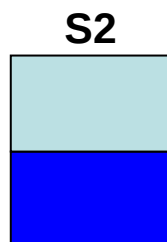
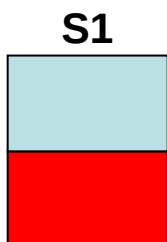
Une étude devant permettre la suite de l'élaboration du SAGE en 3 étapes:

1. Préciser le diagnostic sur des enjeux socio-économiques
2. Répondre à la question « que se passe-t-il si on ne fait rien? »
3. Construire des solutions/scénarios pour atteindre les objectifs que l'on se sera fixé et combler l'écart entre les tendances d'évolution (sans SAGE) et ce vers quoi on veut tendre
4. Valider la stratégie du SAGE (choisir le scénario optimum)

Comment se construit une stratégie de SAGE ?

Les actions incontournables
(= présentes dans toutes les stratégies du SAGE)
Le « socle »

Des actions et un positionnement spécifiques à chaque scénario



MLB

Les scénarios à construire auront un socle commun et des propositions techniques, stratégiques qui leur sont propres...

La CLE pourra ensuite se positionner sur l'un d'eux pour la stratégie future du SAGE

Commission
thématique n°4
du
SAGE Allan
30/10/13

- Retour sur la CLE de juillet
- Travaux comité technique
- Déclinaison des enjeux en objectifs
- Hiérarchisation des objectifs
- Questions diverses



Présentation des travaux du comité technique Morphologie

AMF

- Le diagnostic élaboré en comité technique est transmis à la commission pour que l'ensemble des membres puisse en prendre connaissance et en débattre.
- Ainsi, ce support d'informations (non figé et ayant déjà évolué) apporte un éclairage technique pour les choix futurs de la commission.

Synthèse des travaux du comité technique



Composition du comité technique

Fédérations de pêche 90, 25 et 70 / ONEMA / DREAL / DDT / ARS / Agence de l'eau /
Chambre d'agriculture 90/25 / CG90 / CG25 / CG70

Objectifs du comité technique

1. Préciser le diagnostic sur les thématiques de dégradation morphologique, perturbation du fonctionnement hydraulique et altération de la continuité écologique
2. Prioriser les tronçons de cours d'eau où les actions de restauration sont les plus cohérentes (gains et enjeux à développer)

Bilan

- 3 niveaux de priorité (P1 étant la plus forte) calculés selon le rapport importance du chantier/bénéfices attendus et les enjeux qui sont attribués
- A l'échelle du SAGE: 11 tronçons en P1 / 10 tronçons en P2 / 7 tronçons en P3
- Travaux du comité technique présentés dans le dossier de séance

Aujourd'hui :

Echanges sur les tronçons les plus prioritaires (P1) et recherche de maîtrise d'ouvrage

AMF

- Composition du comité technique:

Fédérations de pêche 90, 25 et 70 / ONEMA / DREAL / DDT / ARS (avis pour zones à proximité de captage) / Agence de l'eau / Chambre d'agriculture 90/25 (avis pour les questions foncières) / CG90 / CG25 / CG70

- Objectifs du comité technique:

1. Préciser le diagnostic sur les thématiques de dégradation morphologique, perturbation du fonctionnement hydraulique et altération de la continuité écologique
2. Prioriser les tronçons de cours d'eau où les actions de restauration sont les plus cohérentes (gains et enjeux à développer)

- Bilan:

3 niveaux de priorité (P1 étant la plus forte) calculés selon le rapport importance du chantier/bénéfices attendus et les enjeux qui sont attribués

A l'échelle du SAGE: 11 tronçons en P1 / 10 tronçons en P2 / 7 tronçons en P3

- Aujourd'hui :

Echanges sur les tronçons les plus prioritaires (P1) et recherche de maîtrise d'ouvrage

Synthèse des travaux du comité technique

Sous-bassin	P1	P2	P3
Savoireuse	<u>6 tronçons :</u> - S2 la Savoireuse entre Giromagny et Sermamagny - S3 la Savoireuse zone de captage de Sermamagny - S5 la Savoireuse traversée de Belfort - S8 la Savoireuse entre Bermont et Trevenans - R4 la Rosemontoise à Éloie - D1 la Douce entre Bavilliers et Botans	<u>4 tronçons :</u> - S1 la Source - S2bis la Savoireuse traversée de Giromagny - S4 la Savoireuse Valdoie - S6 la Savoireuse entre Andelnans et Sévenans - S7 la Savoireuse Sévenans	<u>4 tronçons :</u> - R1 la Rosemontoise scierie Vescemont - R2 la Rosemontoise entre Vescemont et Rougegoutte - R3 la Rosemontoise aval Rougegoutte - R3bis la Rosemontoise Rougegoutte
Allaine /Allan	<u>3 tronçons :</u> - A1 l'Allaine à Grandvillars - A2 l'Allaine à Morvillars - A3 l'Allan entre Courcelles-lès-Montbéliard et Bart	<u>3 tronçons :</u> - A2bis l'Allan à Fesches-le-Châtel - F1 la Feschotte en amont de Fesches-le-Châtel - C1 la Covatte à Faverois - C2 la Covatte amont Joncherey	<u>1 tronçon :</u> - R1 le Rupt en aval de Sémondans

MLB

Tableau récap

Nouveaux tronçons (traversée de Giro + Allan à Fesches-le-Chatel) en P2

→ Document de séance évolutif

Aujourd'hui juste présentation orale des P1

Priorités selon le rapport chantier/bénéfices et enjeux (AEP, diversité habitats,...) et s'appuyant sur le PDM

Allaine : CR donc déjà avancée/engagement pour 2 secteurs non recensés ici:
l'Allaine à Delle et la Vendeline à Réchésy

Synthèse des travaux du comité technique

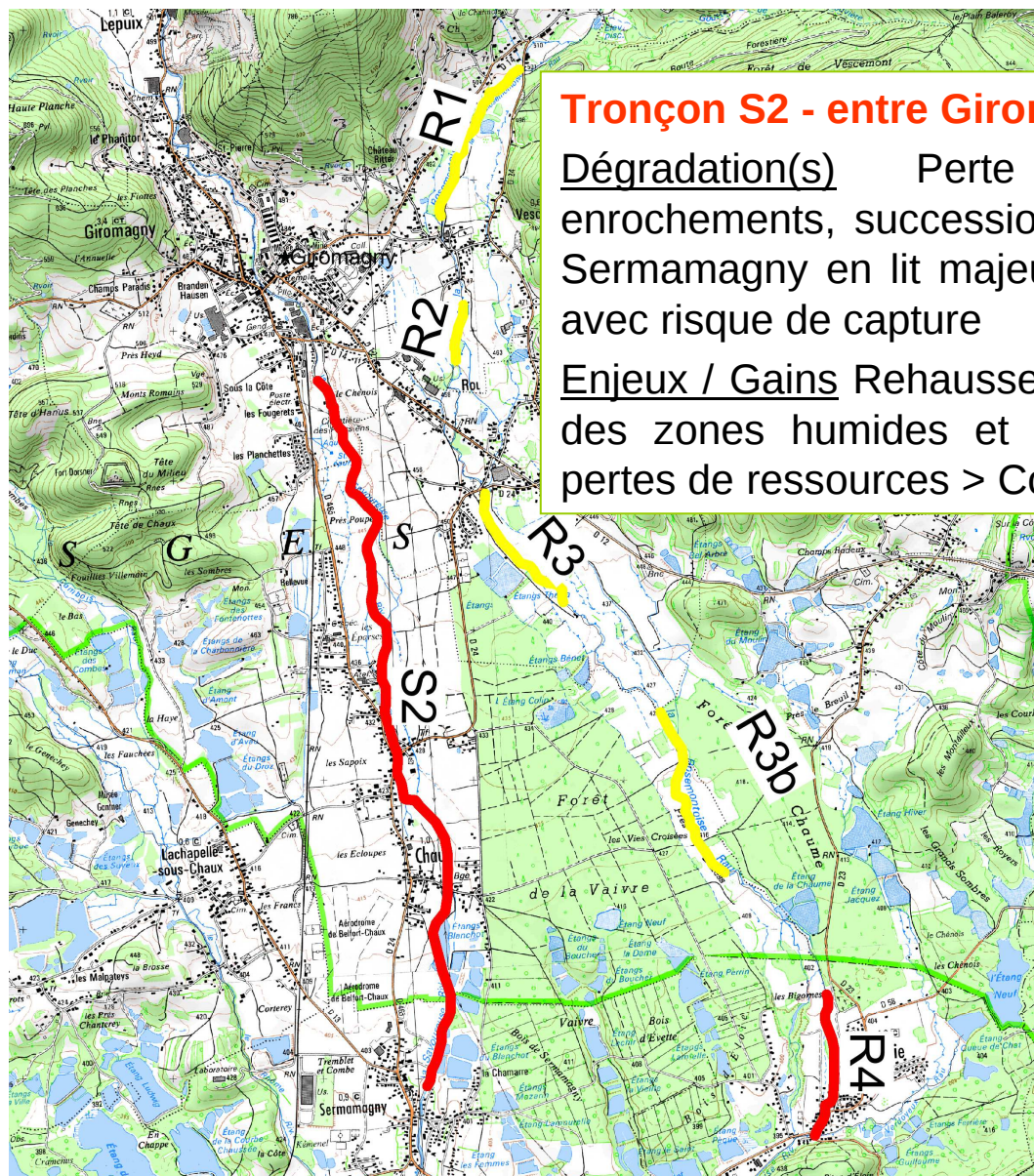


Sous-bassin	P1	P2	P3
Bourbeuse	<u>2 tronçons :</u> - SN1 la Saint-Nicolas de Rougemont le Château à Petite Fontaine - Au1 l'Autruche de l'aval de l'autoroute à Fontenelle	<u>3 tronçons :</u> - SN2 la Saint-Nicolas de Fosse-magne à Montreux-Château - M1 la Madeleine d'Anjoutey à la confluence avec le ruisseau de Bourg sous Châtelet - M2 la Madeleine en aval de Bethonvilliers jusqu'à l'autoroute	<u>2 tronçons :</u> - B1 la Bourbeuse de Brebotte à Bourogne - B2 la Bourbeuse de Bourogne au canal du Rhône au Rhin
Lizaine			

MLB

SBV Lizaine orphelin, non inscrit au PDM

Présentation des tronçons P1 - Savoureuse



Tronçon S2 - entre Giromagny et Sermamagny

Dégradation(s) Perte de linéaire significative, enrochements, succession de seuils, étangs de Chaux et Sermamagny en lit majeur, certaines anciennes gravières avec risque de capture

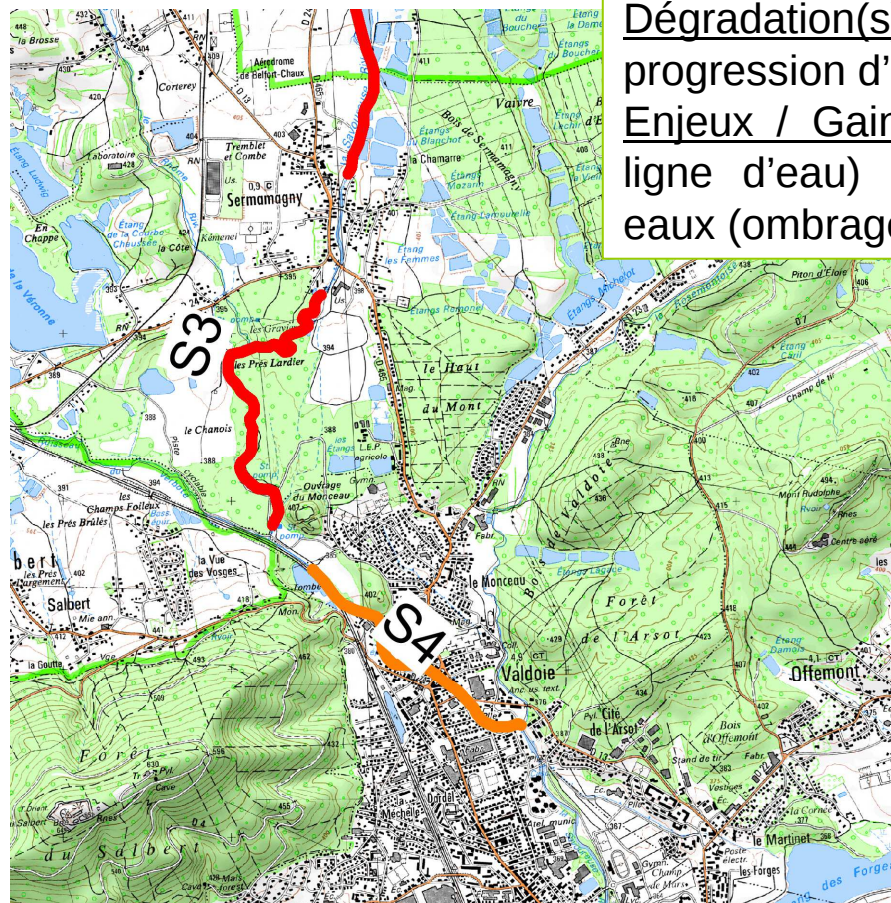
Enjeux / Gains Rehausse de la nappe (bénéfices attendus des zones humides et potentiel AEP) > Limitation des pertes de ressources > Continuité et attractivité des milieux

Présentation des tronçons P1 - Savoureuse

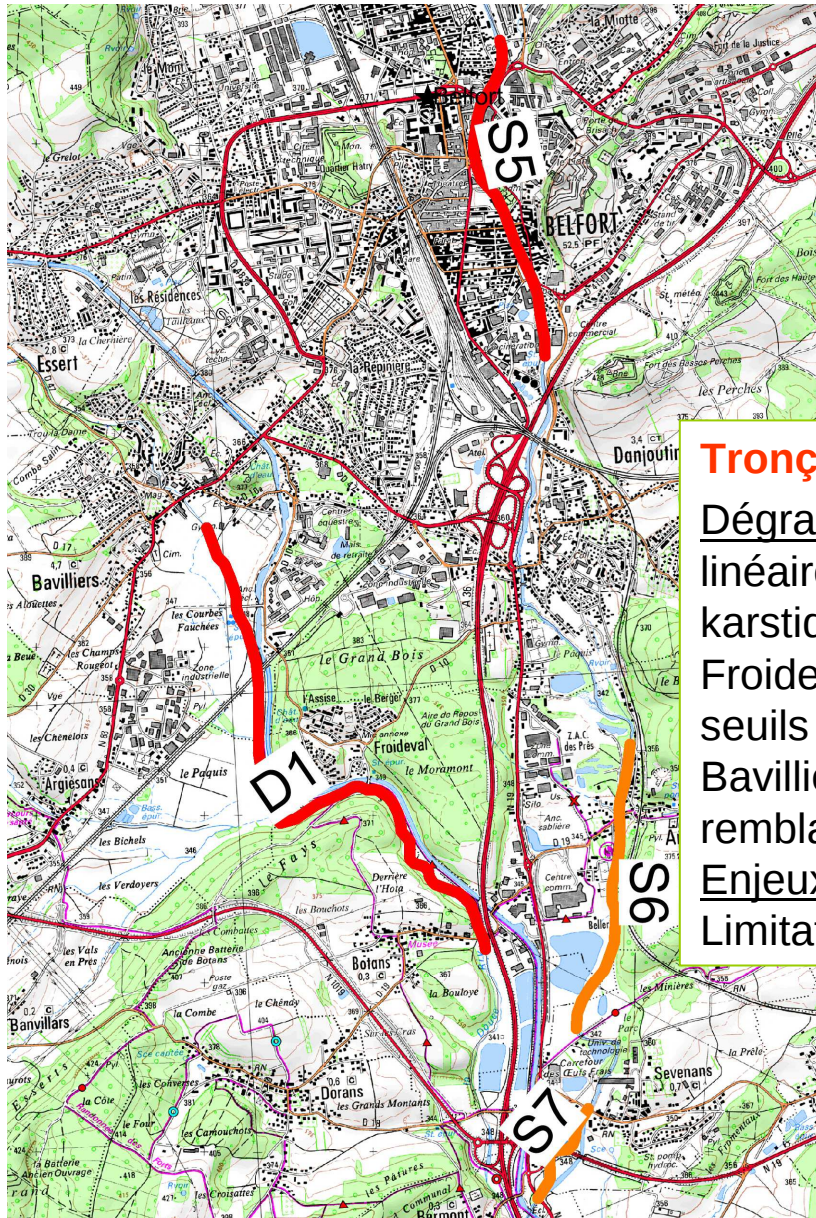
Tronçon S3 – Zone de captage Sermamagny

Dégradation(s) Réchauffement important, enrochements, progression d'espèces invasives

Enjeux / Gains Ressource eau potable (remontée de la ligne d'eau) > Amoindrissement du réchauffement des eaux (ombrage)



Présentation des tronçons P1 - Savoureuse



Tronçon S5 – Traversée de Belfort

Dégradation(s) Seuils infranchissables

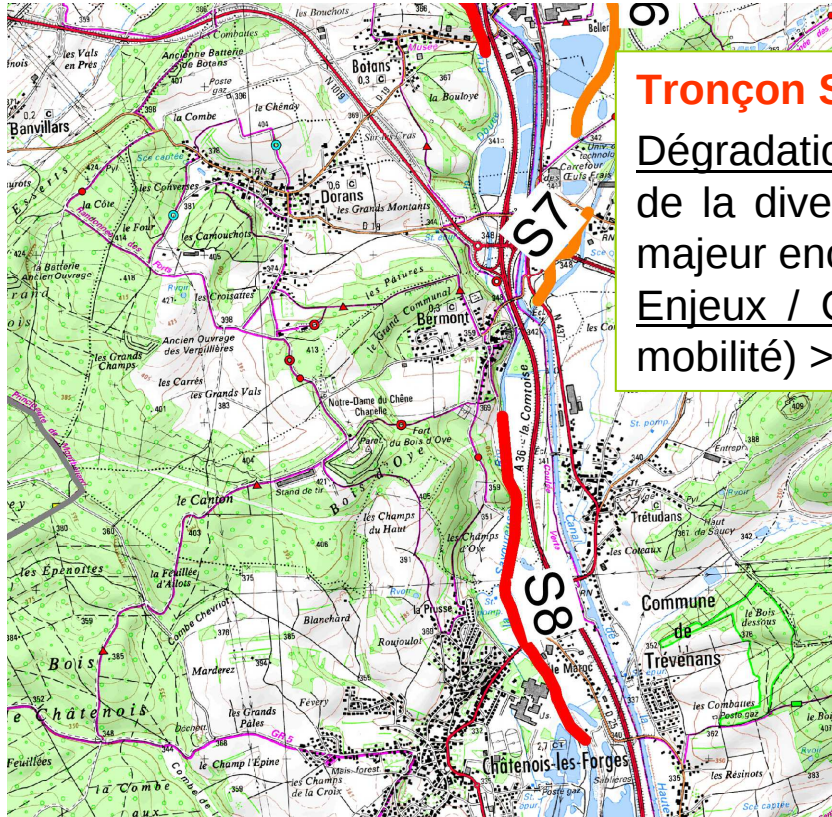
Enjeux / Gains Continuité

Tronçon D1 – Entre Bavilliers et Botans

Dégradation(s) Incision très marquée, rectification du linéaire et augmentation de pente, suppression perte karstique à Bavilliers, appauvrissement biologique, à Froideval absence de pente et eutrophisation, présence de seuils infranchissables, remblaiement du lit majeur à Bavilliers, zones inondables mal connectées ou remblayées

Enjeux / Gains Remobilisation des zones inondables > Limitation de l'incision > Diversité

Présentation des tronçons P1 - Savoureuse

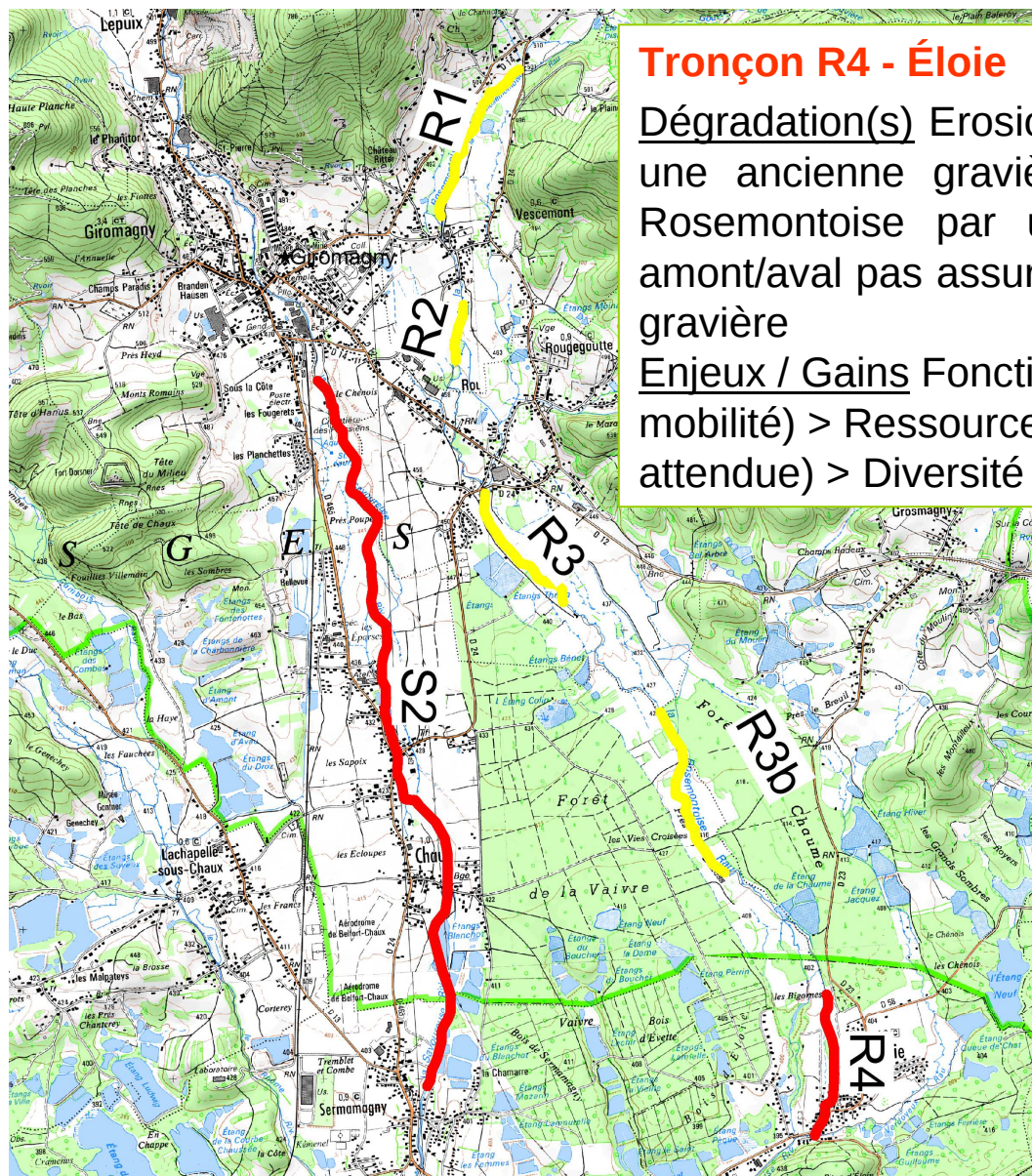


Tronçon S8 – Entre Bermont et Trévenans

Dégradation(s) Incision très marquée et appauvrissement de la diversité (homogénéisation et perte d'attractivité), lit majeur encore mobilisable réduit

Enjeux / Gains Fonctionnement hydraulique (espaces de mobilité) > Diversité habitat et limitation de l'incision

Présentation des tronçons P1 - Savoureuse



Tronçon R4 - Éloie

Dégradation(s) Erosion régressive, rupture de pente due à une ancienne gravière, chenal de crue, capture de la Rosemontoise par une ancienne gravière, connectivité amont/aval pas assurée et sur largeur du lit mineur dans la gravière

Enjeux / Gains Fonctionnement hydraulique (espaces de mobilité) > Ressource en eau potable (remontée de nappe attendue) > Diversité

Présentation des tronçons P1 - Bourbeuse

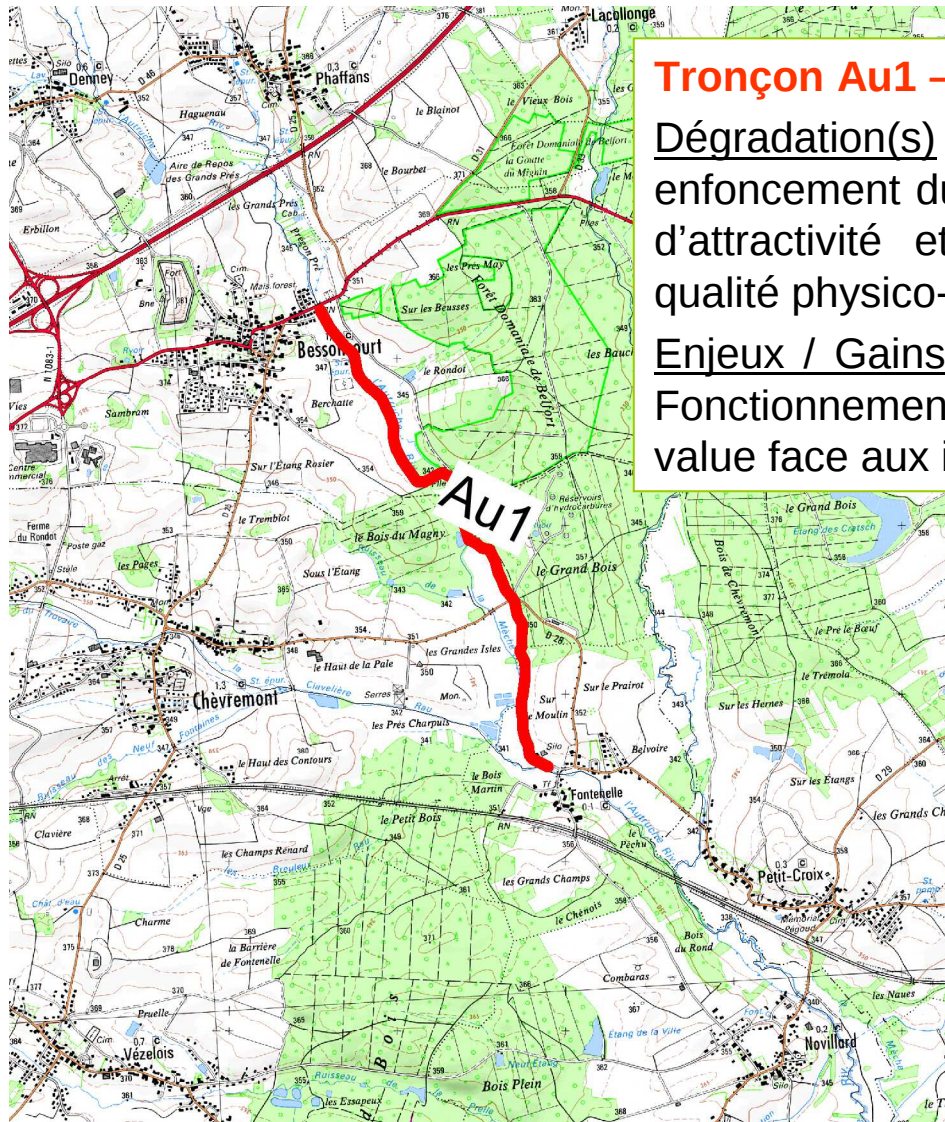
Tronçon SN1 – de Rougemont le Château à Petite-Fontaine

Dégradation(s) Assèchement de la Saint-Nicolas en périodes de basses eaux (influence du canal de la manufacture et de la Neuve rivière), impact quantitatif de chapelet d'étangs et canaux, incision du lit très marquée

Enjeux / Gains Quantitatif (augmentation des débits) > AEP (remontée nappe d'accompagnement bénéfique au captage) > Fonctionnement hydraulique (bras de décharge de crues, zone de mobilité à proximité de Leval et transport sédimentaire) > Diversité écologique (espèces patrimoniales truite, chabot, lamproie,...)



Présentation des tronçons P1 - Bourbeuse



Tronçon Au1 – de l'aval de l'autoroute à Fontenelle

Dégradation(s) Perte du linéaire et de sinuosité, enfoncement du lit mineur, simplification des milieux, perte d'attractivité et de connectivité latérale, problèmes de qualité physico-chimique résultant des secteurs amont

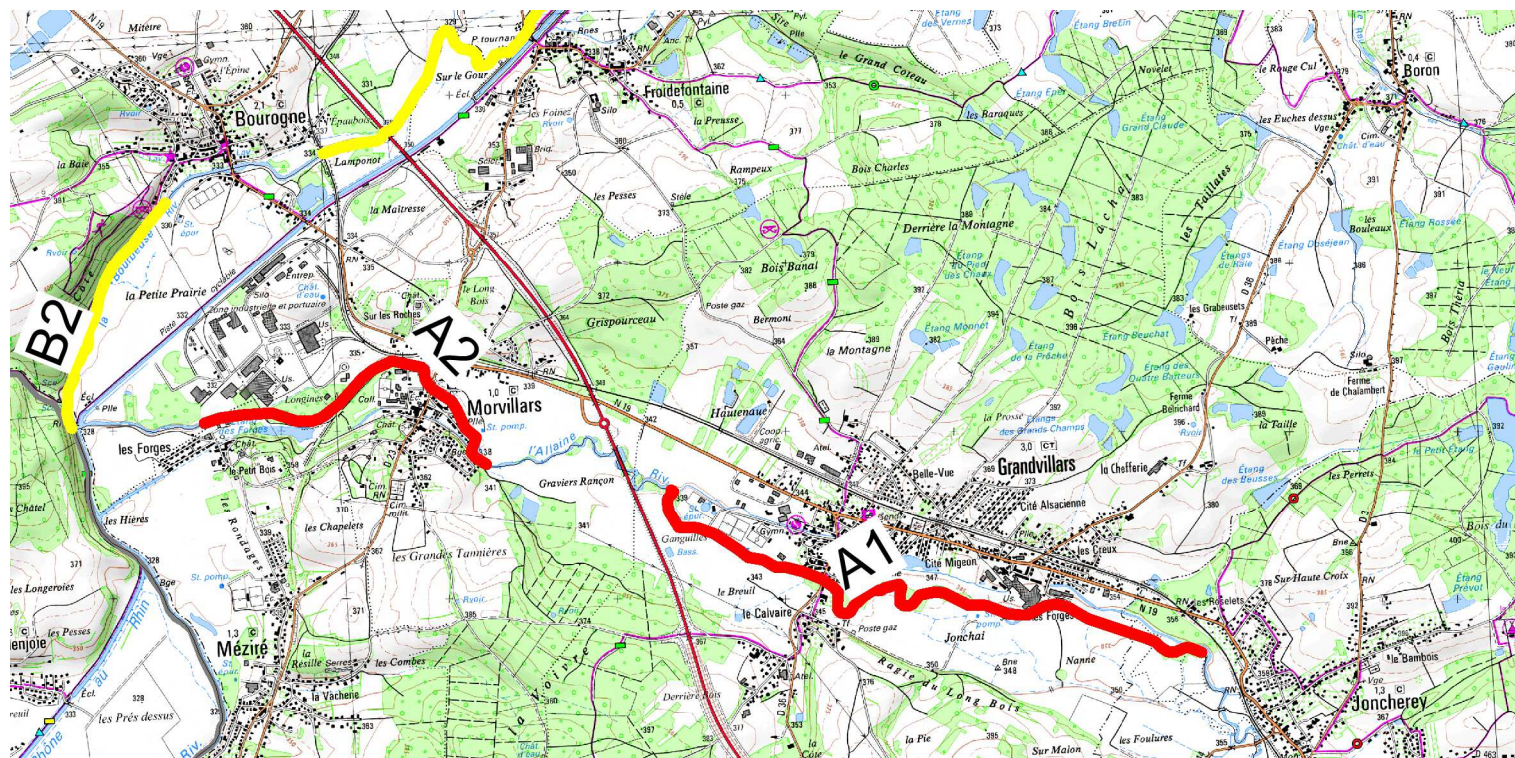
Enjeux / Gains Attractivité (frayères à brochet, caches) > Fonctionnement hydraulique (stabilité) > Diversité > Plus-value face aux inondations (Fontenelle)

Présentation des tronçons P1 - Allaine

Tronçon A1 – à Grandvillars

Dégradation(s) Seuil infranchissable (seuil des Roselets),
absence de connectivité latérale

Enjeux / Gains Continuité > champ d'expansion des crues
> diversité

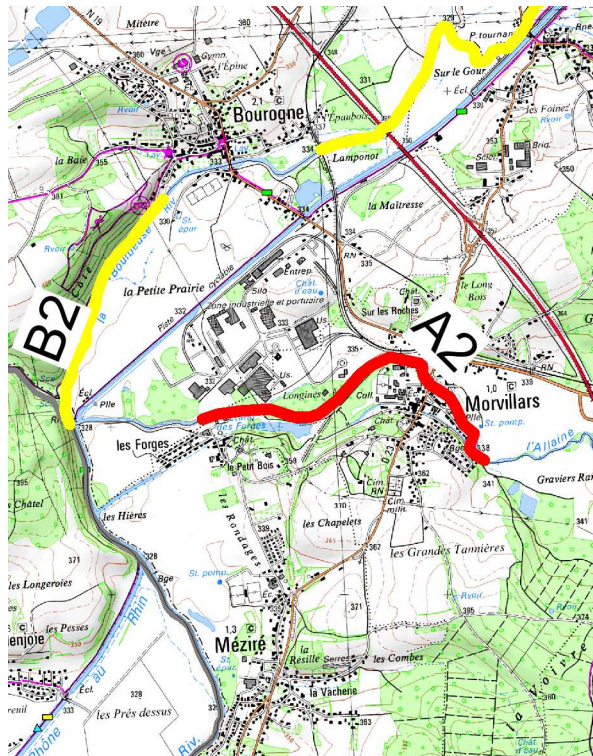


Présentation des tronçons P1 - Allaine

Tronçon A1 – à Grandvillars

Dégradation(s) Seuil infranchissable (seuil des Roselets),
absence de connectivité latérale

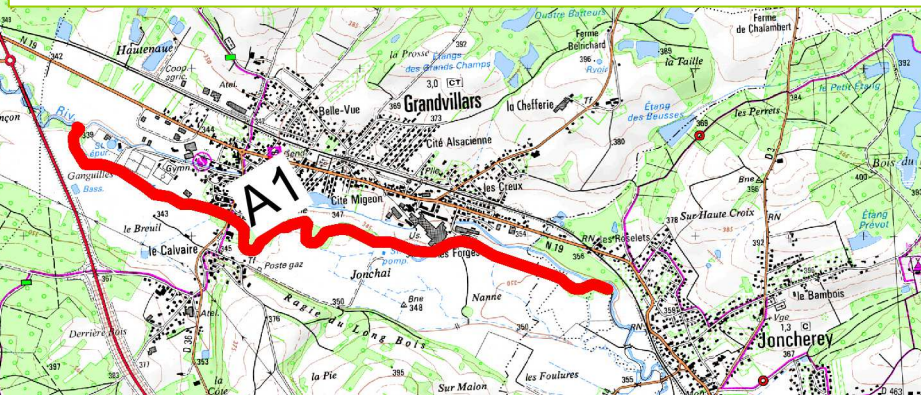
Enjeux / Gains Continuité > champ d'expansion des crues
> diversité



Tronçon A2 – à Morvillars

Dégradation(s) Incision du cours d'eau en rive droite aval,
cours d'eau rectifié et endigué, infranchissabilité, absence
de champ d'expansion de crues, ouvrages recensés au
ROE

Enjeux / Gains Continuité > fonctionnement hydraulique
(limitation érosion)

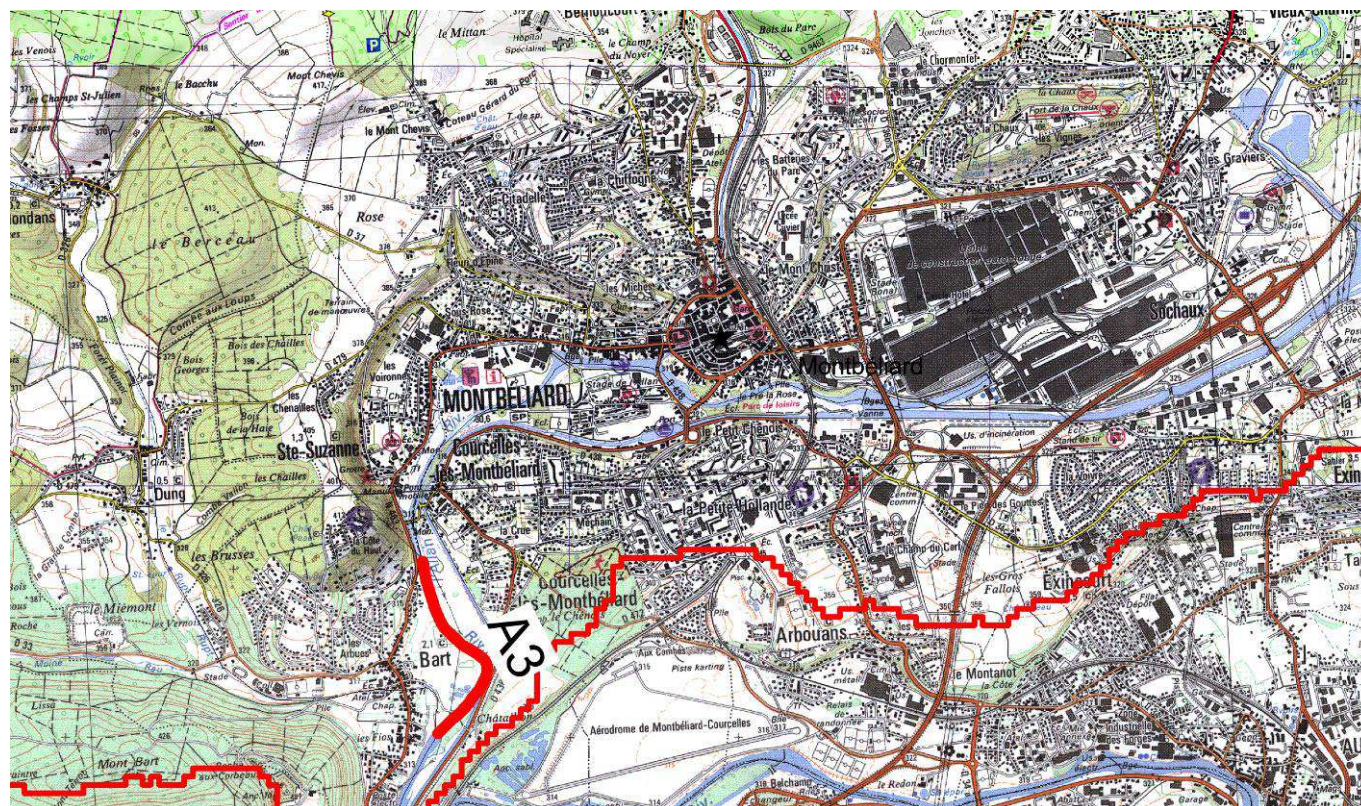


Présentation des tronçons P1 - Allan

Tronçon A3 – Entre Courcelles-lès-Montbéliard et Bart

Dégradation(s) Cours d'eau rectifié et endigué, absence de site de reproduction

Enjeux / Gains Diversité > inondation



Commission
thématique n°4
du
SAGE Allan
30/10/13

- Retour sur la CLE de juillet
- Travaux comité technique
- Déclinaison des enjeux en objectifs
- Hiérarchisation des objectifs
- Questions diverses



Déclinaison des enjeux en objectifs

AMF

- Participation des membres aux réflexions menant à la déclinaison des enjeux en objectifs puis leur hiérarchisation (diapositives associées vierges, à remplir en cours de séance).
- Bien dire que si des compléments doivent être ajoutés à l'issu de ces réflexions, contacter directement MLB dans la fin de semaine ou semaine suivante (adresse mail sage.allan@eptb-saone-doubs.fr).

Un exemple extrait du SAGE Loire en Rhône-Alpes (validé en 2012)

Enjeu majeur : Milieux aquatiques et cours d'eau

Enjeu(x) : 1. Préservation et amélioration de la fonctionnalité (hydrologique, épuratoire, morphologique, écologique) des cours d'eau et des milieux aquatiques

Objectifs (qui sont devenus des dispositions ou des règles du SAGE):

- Connaître, préserver voire restaurer les zones humides
- Préserver et améliorer la continuité écologique
- Améliorer l'hydromorphologie
- Limiter les pressions hydrologiques sur la fonctionnalité des milieux
- Préserver les têtes de bassins versants
- Restaurer et améliorer les fonctionnalités naturelles du fleuve Loire

Chacun des objectifs est, dans les dispositions ou les règles, détaillés en mesures concrètes (qui peuvent être suivies et évaluées), avec des maîtres d'ouvrage potentiels, un calendrier de mise en œuvre et un chiffrage.

AMF

Enjeu majeur : Milieux aquatiques et cours d'eau

Enjeu(x) : 1. Préservation et amélioration de la fonctionnalité (hydrologique, épuratoire, morphologique, écologique) des cours d'eau et des milieux aquatiques

Objectifs (qui sont devenus des dispositions ou des règles du SAGE):

- Connaître, préserver voire restaurer les zones humides
- Préserver et améliorer la continuité écologique
- Améliorer l'hydromorphologie
- Limiter les pressions hydrologiques sur la fonctionnalité des milieux
- Préserver les têtes de bassins versants
- Restaurer et améliorer les fonctionnalités naturelles du fleuve Loire

MLB

Puis les objectifs seront travaillés en commission ou groupe technique en mesures (ex mesure charte jardinerie, qq chose de quantifiable, pouvant être suivi et avec calendrier, maîtrise d'ouvrage,...)

Déclinaison des enjeux en objectifs



Pour le SAGE Allan, cela donne :

Enjeu majeur : Morphologie et milieux aquatiques

Enjeux :

1. ATTEINTE du bon état écologique
2. PRÉSERVATION et RESTAURATION des milieux aquatiques et humides

Objectifs :

- Objectifs à déterminer ensemble aujourd'hui...

Futures mesures... :

Pourront être travaillées en groupe de travail spécifique

MLB

Rappel des 2 enjeux

LES PISTES D'OBJECTIFS

(pour la suite de l'élaboration du SAGE)

- Développer les connaissances permettant d'aboutir à des travaux sur des secteurs prioritaires
- Restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau et la libre circulation des poissons et des sédiments en conciliant les usages et servitudes
- Sensibiliser les porteurs de projet et assurer l'adhésion des populations/usagers (expliciter les objectifs)
- Améliorer la gestion des plans d'eau, ripisylves, milieux apicaux
- Préserver et restaurer les zones humides
- Préserver les espèces patrimoniales et limiter les espèces invasives

(Tirés des échanges lors de la 1^{ère} réunion de la commission)



MLB

Discussions 1^{ère} réunion

LE RÔLE DU SAGE

- Le SDAGE prône la prise en compte des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau dans les politiques locales (documents d'urbanisme) mais aussi en établissant des règles d'occupation du sol. Il confie au SAGE : le développement des connaissances sur les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau, la prise en compte d'actions de restauration quand elles sont indispensables à l'atteinte du bon état ou du bon potentiel écologique, et l'encadrement de la création, la formalisation puis la mise en œuvre d'une gestion durable des plans d'eau.
- Dans les bassins versants où l'atteinte du bon état nécessite un état de conservation des zones humides (non définis par le programme de mesures), le SAGE peut délimiter parmi les ZHIEP (zones humides présentant un intérêt environnemental particulier) des ZSGE (zones stratégiques pour la gestion de l'eau), prescrites par arrêté préfectoral, qui pourront faire l'objet, outre du programme d'actions, de servitudes propres à garantir leur intégrité. Le règlement des SAGE peut définir des règles nécessaires au maintien des zones humides présentes sur son territoire. Le SDAGE encourage les SAGE à mettre en œuvre des plans de gestion pour les zones humides.
- Le SDAGE demande l'intégration de la gestion des espèces aquatiques autochtones et/ou emblématiques dans les SAGE ainsi que, si besoin, la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Le contexte réglementaire

Bon fonctionnement des cours d'eau (restauration morphologique et espaces de mobilité)

Gestion durable des plans d'eau

Protection des zones humides

Gestion des espèces aquatiques emblématiques et des espèces exotiques envahissantes

Rôle du SAGE

Déclinaison des enjeux en objectifs

Enjeux	ATTEINTE du bon état écologique
	PRÉSERVATION et RESTAURATION des milieux aquatiques et humides
Objectifs	Reconquérir la qualité des cours d'eau/ Améliorer la qualité morphologique des cours d'eau et de leur nappe d'accompagnement selon leur potentiel et les moyens (COM2) Restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau et favoriser leur intégration dans les documents d'urbanisme (COM3) Préserver et restaurer les zones humides et milieux aquatiques (COM1)

AMF

Durant le mois d'octobre les 3 autres commissions thématiques se sont déjà réunies.

De part ses problématiques transversales (une bonne gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques permet de favoriser l'autoépuration, de limiter l'intensité des crues et de conserver des débits permettant la vie biologique), cette commission bénéficie de premières propositions d'objectifs, relevés au cours des discussions des autres commissions.

MLB

Il s'agit donc de...

Déclinaison des enjeux en objectifs

Enjeux	ATTEINTE du bon état écologique
	PRÉSERVATION et RESTAURATION des milieux aquatiques et humides
Objectifs	

MLB / AMF travail de la commission

Propositions à garder en tête :

Agir pour améliorer l'état écologique des cours d'eau

- Restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau et favoriser leur intégration dans les documents d'urbanisme (sorti en COM3)
- *Restaurer les fonctionnalités/dynamiques naturelles des cours d'eau (zones d'expansion de crues, zones d'autoépuration)*
- Reconquérir la qualité des cours d'eau/ Améliorer la qualité morphologique des cours d'eau et de leur nappe d'accompagnement selon leur potentiel et les moyens (sorti en COM2)
- *Agir pour le rétablissement de la continuité écologique et pour l'amélioration des conditions d'écoulement (recharge sédimentaire / lutte contre l'incision / limitation des curages...)*
- *Préserver et améliorer la continuité écologique en permettant la libre circulation des sédiments et des poissons en conciliant usages et servitudes*
- *Développer les connaissances permettant d'aboutir à des travaux sur les zones prioritaires*

Agir en faveur des milieux aquatiques

- 5. Préserver et restaurer les zones humides et milieux aquatiques (sorti en COM1)
- *Fixation des débits d'étiage DOE / DCR (Obligation du SAGE)*
- *Respecter ou tendre vers les débits biologiques des cours d'eau*
- *Préserver les têtes de bassins versants*
- *Affiner la connaissance des milieux pour mieux évaluer l'action*
- *Préserver les espèces patrimoniales et prévenir la dispersion des espèces invasives et informer*
- *Favoriser la bonne gestion des plans d'eau et ripisylves*
- *Protéger zones humides et cours d'eau de la création de plans d'eau non compatibles avec leur préservation*

Agir en faveur des zones humides

- *Améliorer la prise en compte des zones humides en amont des projets d'aménagement*
- *Protéger, entretenir et gérer les zones humides*
- *Restaurer les zones humides, mettre en place des plans de gestion des zones humides*

Commission
thématique n°4
du
SAGE Allan
30/10/13

- Retour sur la CLE de juillet
- Travaux comité technique
- Déclinaison des enjeux en objectifs
- Hiérarchisation des objectifs
- Questions diverses



Hiérarchisation des objectifs

MLB

Hiérarchisation = regroupement, différent de priorisation

Hiérarchisation des objectifs



Hiérarchisation # Priorisation

Commission
thématique n°4
du
SAGE Allan
30/10/13

- Retour sur la CLE de juillet
- Travaux comité technique
- Déclinaison des enjeux en objectifs
- Hiérarchisation des objectifs
- Questions diverses



Questions diverses

AMF

Questions diverses??

Conclusion:

- Les rendus des 4 commissions seront présentés en bureau de la CLE fin novembre ;
- Une CLE se profile en début d'année 2014 pour la validation des objectifs du SAGE... mais qui sera peut-être décalée en fonction de l'avancement de l'étude mais aussi du fait des élections.
- Remerciements des participants.

Merci pour votre attention



CONTACT

Marie-Laure BERTHOMMÉ et Claire CROCHET-DAMAI
Animatrices SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON

Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 29 / 03 84 90 93 56 / 07 77 84 00 90

claire.crochet-damais@eptb-saone-doubs.fr

marie-laure.berthomme@eptb-saone-doubs.fr

sage.allan@eptb-saone-doubs.fr

